



Co-développement pour les travailleurs sociaux en milieu institutionnel

Être travailleur social dans le contexte actuel, c'est avoir à composer avec des situations de plus en plus complexes, tout en ayant à négocier avec différentes composantes de notre pratique. Loin d'être facile, cette position nous amène à nous questionner :

- Comment puis-je tenir compte de la spécificité de chaque demande dans un contexte de standardisation des pratiques ?
- Comment composer avec les exigences de mon ordre professionnel et celles de l'institution pour laquelle je travaille?
- Et, surtout, comment réfléchir à ces questions dans un contexte d'urgence et de surcharge de travail?

Ces questions sont au coeur de notre pratique et nécessitent un recul réflexif. Dans un contexte professionnel où les espaces de réflexion et de soutien sont moins disponibles, il importe de nous donner les moyens qui favoriseront l'usage et le développement de notre jugement clinique. Quelles sont nos options?

Qu'est-ce que le co-développement?

Le co-développement est une approche permettant le développement professionnel à travers des activités de groupe qui allient à la fois le travail et la formation. Cette approche s'adresse aux professionnels qui souhaitent apprendre les uns des autres afin d'améliorer et de consolider leur pratique.

« La réflexion effectuée, individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des

problématiques vécues actuellement par les participants. L'un après l'autre, les participants prennent le rôle de client pour exposer l'aspect de leur pratique qu'ils veulent améliorer, pendant que les autres agissent comme consultants pour aider ce client à enrichir sa compréhension (penser et ressentir) et sa capacité d'action (agir). »¹

Pourquoi participer à un groupe de co-développement?

La participation à un groupe de co-développement nous permet :

- de s'offrir un espace et un temps pour **réfléchir et prendre du recul** sur notre pratique professionnelle;
- de développer de **nouvelles façons de penser et d'agir** dans notre pratique quotidienne;
- de **dénouer des impasses** cliniques et éthiques parfois difficiles à vivre;
- d'apprendre à **aider et à être aidé**;
- de développer un **sentiment d'appartenance** à la profession de travailleur social;
- de créer un **réseau de solidarité** avec des travailleurs sociaux issus de différents milieux.

Quelles sont les modalités du programme de co-développement proposé?

- la mise en place d'un **groupe fermé de 6 à 8 personnes** où les personnes inscrites s'engagent à participer à l'ensemble des rencontres;
- une **rencontre préparatoire** pour permettre de prendre connaissance des besoins et des attentes de chacun et pour prévoir le calendrier des rencontres à venir;
- une série de **7 rencontres de 3 heures** chacune, qui s'échelonnent sur une période de 9 mois (septembre à mai);
- le développement d'une culture **d'ouverture, de respect et de confiance** entre les membres du groupe;
- l'organisation et l'animation du groupe assurée par deux travailleuses sociales.

Inscription

Ce programme est reconnu comme une activité de formation continue par l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

Vous pouvez signifier votre intérêt pour le groupe par courriel (emilie@lespointsdequilibre.com) auprès de Émilie Lemire Auclair.

Le coût du programme de co-développement est de **500,00\$**. Ce prix inclut la participation à la rencontre préparatoire, aux 7 rencontres ainsi que l'accès à du matériel écrit, lorsque pertinent. Le paiement peut se faire en argent comptant ou par chèque.

¹ PAYETTE, Adrien (2000). « Le co-développement : une approche graduée, Interactions, vol. 4, no. 2, p. 40-41.